

## Poste : les dessous des colis de Noël



Poste : les dessous des colis de Noël

23 décembre 2016

### COMMUNIQUE DE PRESSE de la FEDERATION SUD PTT

:

#### les dessous des Colis de Noël

Rares sont ceux qui auront échappé à la déferlante médiatique autour de la livraison de millions de colis par La Poste pour la période de Noël. Une opération de charme qui reflète somme toute un état normal des choses : la livraison des colis en tout point du territoire et pour 95% d'entre eux le surlendemain de leur envoi est la mission à laquelle est astreinte La Poste par contrat avec l'Etat.

Le problème majeur réside dans les méthodes utilisées par la direction de La Poste pour accomplir cette mission. Alors que les volumes de colis affichent des taux de croissance entre 5 et 20% pour le colis ordinaire, l'express et l'import (source ARCEP), la direction du groupe persiste à recourir massivement à la sous traitance, pour près de 98% de ses volumes chez Chronopost et des taux supérieurs à 75% chez Coliposte en Ile de France, la part du lion du colis.

Un comble alors que le groupe La Poste a encore bénéficié de plus de 300 millions de CICE par an en ayant supprimé 7300 emplois en 2015 et 3200 au premier semestre 2016 ! C'est aussi un vrai scandale quand on sait que de multiples interventions de l'inspection du travail et de l'URSSAFF sur les mois d'octobre, novembre et décembre ont abouti à la découverte de travail irrégulier chez Coliposte et chez Chronopost. Rappelons que La Poste est sous tutelle de l'Etat : nous avons alerté le gouvernement le 30 novembre dernier lors d'une rencontre avec le secrétaire d'état Sirugue sur sa responsabilité dans ces pratiques.

Pour SUD PTT le choix de la sous-traitance est inadmissible ; encore plus pour une entreprise publique qui touche de larges aides de l'Etat pour l'emploi. Une attitude d'autant plus déplorable que la modération salariale est de mise pour les postier-es. Il est vrai que la direction doit se refaire après l'amende de 144 millions d'€ dont elle a du s'acquitter pour entente illégale sur le marché de l'express français.

Cette période de Noël entraîne une augmentation des pressions sur les personnels et les sous traitants: dégradation des conditions de travail, augmentation des cadences. Cela a aussi une autre conséquence, la baisse de la qualité de service du colis, confirmée à la lecture des hashtag #coliposte ou #chronopost sur les fils twitter. Ce n'est pas une nouveauté. De 2014 à 2015, le nombre de réclamations des destinataires de colis a augmenté de 20% avec pas moins de 632 695 réclamations. Pas de quoi pavoiser au pied du sapin ! Il n'y a pas de recette miracle pour satisfaire l'intérêt général, il faut des emplois stables et pérennes et des rémunérations à la hauteur des efforts.

Pour infos complémentaires SUD PTT/SOLIDAIRES Gers : 05 62 61 84 00